



Titulaire d'une carte de séjour courte durée à zurikh

Par **germinal7**, le **31/07/2013** à **17:24**

Bonjour, j'habite à Zurich avec une carte de séjour courte durée, mon mari a la carte longue durée, enceinte de 8 mois, je souhaite accoucher et travailler en France en tant que cardiologue, ma question : en cas d'accouchement en France, mon bébé peut-il avoir la nationalité française directement ou bien à un certain âge ? et quels sont les démarches pour pouvoir travailler en France en tant que titulaire d'une carte de séjour courte durée et renouvelable en Suisse ? Merci à tous.